

# HISTORIQUE DU PHARE DE SAINT MATHIEU

« Il y a les vivants, les morts et ceux qui vont sur la mer » a écrit Platon.

Ceux qui vont sur la mer savent les difficultés qui se révèlent à l'approche des côtes, difficultés quasi insurmontables de nuit sans guide. Nombre de capitaines et autres patrons de barque, à cette époque et bien au-delà, n'ayant pu rejoindre le havre salvateur avant la tombée de la nuit, préférèrent s'éloigner de la côte, mettant par là, même, à mal la légende des naufrageurs .

Bien vite le besoin de repérage lumineux se fait sentir puisque le premier signal connu, la tour de Sigée en Asie Mineure, remonte au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.C. Plus connu est celui d'Alexandrie en Egypte, élevé sur l'île de Pharos, qui lègue son nom à la langue française.

En France, l'antériorité peut être accordée à une tour à feu dont l'existence est signalée à Boulogne vers 500 de notre ère. Des droits sont accordés à l'Abbaye de Saint Mathieu, dès 1157, par le duc de Bretagne, en compensation de l'entretien d'un feu. Ces droits sont retirés par l'administration royale en la personne de Richelieu, à son profit, tout en laissant aux moines le soin de l'entretien.

Le donjon tour élevé dans le système défensif de l'Abbaye sert de tour à feu. Le feu est alimenté successivement par du bois, du charbon, de l'huile. Il est protégé dès 1689 par une « cage vitrée » mais celle-ci est d'une efficacité douteuse en raison de l'opacification des vitres. Elle est, de plus, soumise aux aléas climatiques ; un coup de vent la démolit en 1750. Des améliorations sont apportées et progressivement la portée du feu s'accroît puisque en 1771, grâce à des réverbères à huile, il apparaît à 6 lieues (34 kms) de distance.

Le rapport d'inspection, en 1781, de la tour à feu, par Antoine Choquet de Lindu, ingénieur de la Marine à Brest, nous décrit l'installation. Le fanal est établi sur le haut de la voûte. Il est posé sur un soubassement en pierre de taille élevé de 6 pieds (presque 2 m). Il a des montants en fer (6 pieds de haut également) soutenant des carreaux de verre et une couverture en plomb, laquelle, constate-t-il, est non étanche. Dans le fanal, il y a 16 lampions à 2 mèches et 16 réverbères posés sur un pivot à 4 branches. Cependant l'état de la tour est tel qu'il ne permet pas d'envisager une réelle modernisation. Il conclut en évoquant la construction d'un phare neuf.

Par un décret impérial de 1806, la Marine doit céder à

l'administration des Ponts et Chaussées la gestion des phares et balises. De 24 en 1800 le nombre de phares s'élève à 361 en 1831 justifiant le nom de « ceinture lumineuse » évoquée dès 1825.

Après quelques autres, Augustin Fresnel (1788-1827) inventeur de systèmes d'optique donne aux phares la capacité de projection qui leur manque.

C'est en 1830 que la décision de construire Saint-Mathieu est prise. L'écrivain morlaisien Emile Souvestre dénonce le fait que l'on se serve de l'abbaye comme d'une carrière, sans doute à temps car c'est surtout du granit de l'Aber-Ildut, solide et superbement nuancé de feldspath rose, de quartz gris, de mica noir, et partiellement du Kersanton que nous trouvons dans le bâtiment. Le nouveau phare est inauguré le 15 juillet 1835. Il s'élève à une hauteur de 37 mètres, plaçant sa lanterne équipée d'une optique lenticulaire, à 58,80 mètres au-dessus du niveau de la mer (haute-mer, marée de 95). Son feu porte jusqu'à 27 milles (50 kms). En 1900, il est équipé d'un brûleur consommant un mélange de pétrole vaporisé et d'air comprimé grâce à un injecteur, la lumière est plus intense. En 1932, il est électrifié et actuellement c'est une lampe aux iodures métalliques de 250 W – 220 V qui lui permet d'envoyer à la ronde son éclat blanc toutes les 15 secondes. C'est en effet la fréquence de l'éclat, précisé sur les cartes marines, qui permet aux navigateurs de déterminer sa position par rapport aux autres phares.

Nous rappelons, pour compléter l'approche lumineuse de la « proue de l'Ancien Monde » comme l'écrit Michelet, même si cette terminologie peut être contestée par la pointe de Corsen d'une fraction de degré plus proche de l'Amérique, qu'en 1894, un feu auxiliaire est placé dans l'angle N-O de l'Abbaye. Il présente un secteur blanc de seulement 3° 50', inséré entre deux secteurs rouge et vert de 7° 30'. Aligné avec le phare de Kermorvan, il donne le relèvement du chenal du Four.

Sentinelles de la nuit, le balai de leurs rais de lumière a quelque chose de magique, de rassurant, l'écueil est évité, le port n'est plus très loin...

Rémy le Martret